



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



REPUBLIQUE DOMINICAINE FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport valide 6 mois** après la date de retour. Jusqu'au 30 novembre 2024, pour tout séjour touristique, il est possible d'entrer en République Dominicaine avec un passeport en cours de validité pour la durée du séjour.

- Pour un séjour inférieur à 30 jours, le visa n'est pas exigé.

- Toute entrée ou sortie du territoire dominicain est conditionnée à **un formulaire qui doit obligatoirement être rempli préalablement au départ**. Chaque voyageur doit remplir ce formulaire individuellement. Les enfants ou bébé doivent figurer sur le formulaire d'un des deux parents.

Ce formulaire génère un QR code qui devra être présenté pour entrer ou quitter le territoire. **Toute personne sans possession de ce QR code le jour du départ se verra refuser l'embarquement.**

- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).

- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Les voyageurs se rendant en République dominicaine n'ont pas besoin de fournir obligatoirement à leur arrivée un test PCR négatif.

Un test d'haleine rapide peut être effectué à l'arrivée en République Dominicaine.

Tous les voyageurs doivent en outre se soumettre à une vérification de leur température corporelle.